



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2023/2024

### PROCÈS-VERBAL N°4

---

**Réunion du : vendredi 25 août 2023**

---

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

\*\*\*\*\*

#### **SENIORS - CHAMPIONNAT**

##### **SENIORS DAM R1 Poule A et R2 Poule D**

La Commission,  
Prend connaissance de la liquidation judiciaire de l'AS POISSY (500411),  
Prend connaissance des décisions subséquentes du Comité Exécutif de la F.F.F. du 10 août 2023 et du Comité Directeur de Ligue du 25 août 2023,  
En tire les conséquences sportives :

##### **SENIORS DAM R1 -POULE A**

Dit que le groupe A du championnat Seniors DAM R1 passe de 13 à 12 équipes et procède à la modification du calendrier qui comportera 22 journées au lieu de 26 (voir FootClubs pour le détail du calendrier).

Reporte la première journée de championnat des 02 et 03 septembre 2023 aux 09 et 10 septembre 2023,

##### **SENIORS DAM R2 -POULE D**

Dit que le groupe D du championnat Seniors R2 sera composé de 11 équipes (dont 1 exempt) au lieu de 12.

**SENIORS CDM R3 Poule A**

La Commission,

Prend connaissance de la liquidation judiciaire de l'AS POISSY (500411),

Prend connaissance des décisions subséquentes du Comité Exécutif de la F.F.F. du 10 août 2023 et du Comité Directeur de Ligue du 25 août 2023,

En tire les conséquences sportives :

Dit que le groupe A du championnat Seniors CDM R3 sera composé de 11 équipes (dont 1 exempt) au lieu de 12.